

Les Amis du Montignacois



Rendez-vous N° 17

Montignac : Rive Droite

Un patrimoine sorti de l'oubli

Rio de Bonbarrau, moulin comtal, four banal, Eglise du Plô, Vous avez très certainement vu ou entendu tous ces termes. Que représentent-ils ? Que nous révèlent-ils sur le passé de notre ville, sur son histoire ?

Ce document n'a pas la prétention de recenser tous les bâtiments construits, modifiés ou, démolis donc disparus, au cours des siècles antérieurs.

Nous avons seulement cherché à faire revivre quelques constructions, plus ou moins importantes, qui ont influencé le quotidien des habitants et qui, pour certaines, ont laissé des traces dans la ville : des noms inscrits sur des plaques, dans une rue, au coin d'une place, ou des vestiges encore visibles de nos jours.

Des plans, des cartes, des documents d'archives, des croquis et même d'anciennes cartes postales vont nous permettre d'en retracer, partiellement, l'histoire et le rôle que ces structures ont joué.

I - Le canal de dérivation de la Laurence

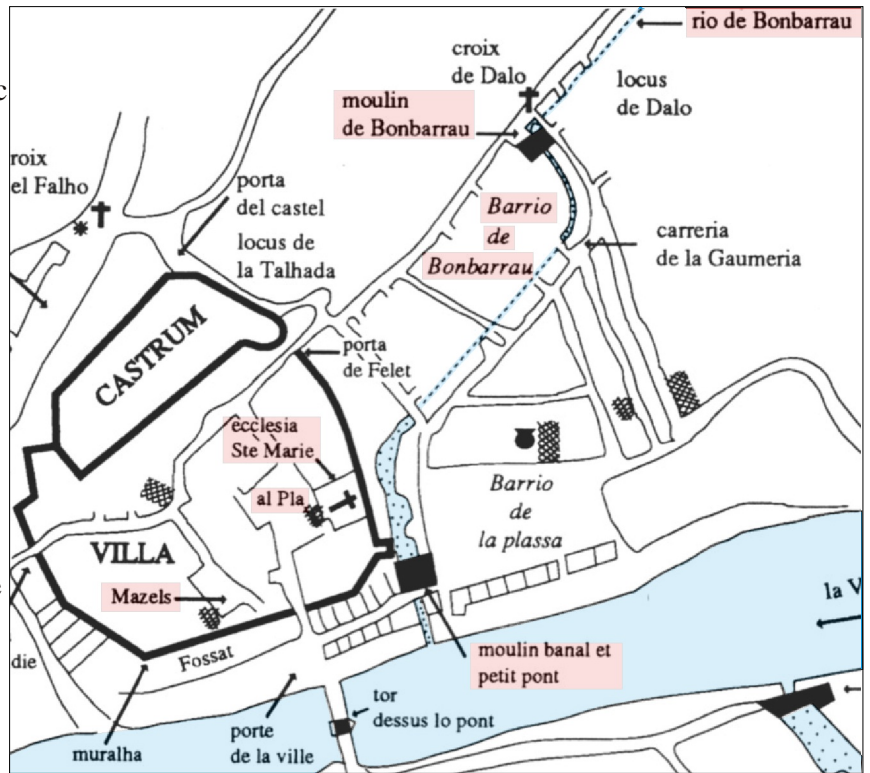
Un ouvrage daté du XII^{ème} siècle, que l'on peut encore entrevoir dans la ville et au-delà. Il s'agit d'un fossé creusé au Moyen-Age, permettant d'amener l'eau de la Laurence jusqu'aux fossés défensifs du bourg castral et d'alimenter plusieurs moulins, situés sur son parcours. Il débute près du moulin de Mouney, passe par le moulin du Touron (autrefois appelé *Masnègre*), longe le petit chemin qui mène du moulin à l'Avenue du Chambon, traverse la route peu après le panneau d'entrée de la ville, puis suit cette avenue et la Rue de Juillet jusqu'au centre-ville. Ce canal, d'environ 3km de long et d'un peu plus d'un mètre de large est construit à ciel ouvert sur une partie de son trajet. Quand il passe sous les maisons ou sous les rues, il est bordé par un mur de pierres de taille et couvert d'une voûte.



Dans des actes datés de 1427 il est appelé *cours del rio de Bonbarrau*. Sur le plan ci-contre, représentant Montignac au XIV et XVème siècles, nous pouvons suivre son tracé. Il est à ciel ouvert jusqu'à la retenue d'eau du moulin de Bonbarrau et sur une trentaine de mètres après, puis il disparaît sous les maisons pour réapparaître et alimenter la retenue (le bief) du moulin comtal (moulin de la Bombarde). Par la suite, il passe sous le quai par un "petit pont" indiqué sur le plan puis il se déverse dans la Vézère.

De nos jours, il ne reste aucune trace des fossés défensifs ou des biefs. Les derniers vestiges de l'enceinte médiévale et ces fossés ont disparu avant le fin du XVIIIème siècle. La retenue du moulin de Bonbarrau a été comblée pendant la construction de la Rue de Juillet vers 1832 et la dernière, la retenue du moulin de la Bombarde, l'a été vers 1923.

En 2023, il n'y a plus d'eau dans le canal et, dans la ville, il a disparu complètement sous les rues, les trottoirs et sous les bâtiments. Aujourd'hui l'ancien canal est encore visible à côté du chemin d'accès au moulin du Touron, derrière les maisons qui longent le côté Est de l'Avenue du Chambon et sur la première partie de la Rue du Juillet. On peut voir cette dernière section en empruntant l'Avenue Alsace-Lorraine, direction Sarlat, sur le côté droit, juste après le rond-point (voir photo sur la page précédente).



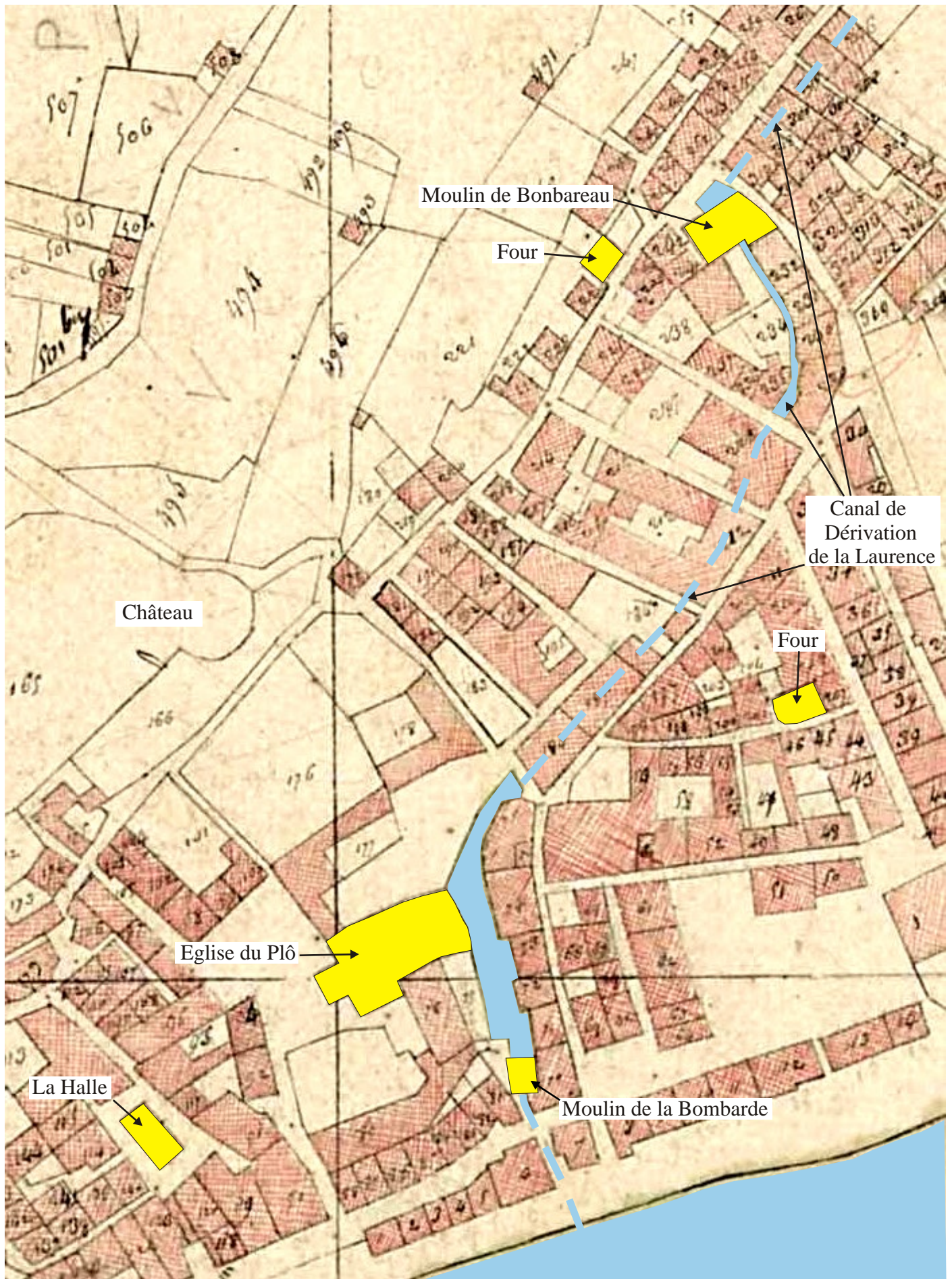
II - Les Moulins :

De ce moulin, représenté sur une carte postale ancienne, il ne reste aucune trace aujourd'hui. Ce moulin et son bief étaient situés derrière l'église St Pierre, en haut des quelques marches qui, de la Rue Lafitte, donnent accès à la Place Carnot

Dès la fin du XIVème siècle, des écrits de 1382 attestent l'existence d'un "moulin comtal", sous-entendu, un moulin qui appartenait au Comte du Périgord. Au fil du temps, le moulin connaîtra différentes appellations : Moulin de Montignac au XVème puis Moulin de la Ribe dans un acte daté de 1687. Par la suite il sera désigné par le nom de ses propriétaires, par exemple Moulin de Saulière au XVIIIème. Enfin, il devient le moulin de la Bombarde.

Quelle que soit son appellation, ce moulin était un *moulin banal*, le mot *banal* provenant du mot *ban*. Le *droit de ban* du seigneur étant le droit de décider et de contraindre. Dans le système féodal, le terme *banal* décrivait une installation technique (un four, un moulin, un pressoir ou une forge) que le seigneur mettait à la disposition de tous les habitants de sa seigneurie. Il était tenu de s'assurer du bon état de ses installations et il devait également entretenir le chemin qui y conduisait. En échange les habitants avaient l'obligation d'utiliser les structures mises en place par le seigneur. De plus, ils devaient s'acquitter d'un droit, à verser pour chaque utilisation : une certaine somme d'argent ou un don en nature (farine, pain, tonnelet de vin), une *banalité*. Ces *banalités* permettaient aux seigneurs de s'assurer des revenus réguliers et conséquents mais ces privilèges qui leur avaient été accordés dès le XIème siècle seront définitivement abolis en 1793.





Cadastre Napoléonien de Montignac, rive droite,

montrant la Halle, l'Eglise du Plô, les moulins, le canal de dérivation et les fours en 1813.

Sur la reproduction du Cadastre Napoléonien on peut voir le moulin de la Bombarde et son bief alimenté par le canal de dérivation de la Laurence. Plus tard il sera transformé en saboterie puis en scierie. Finalement, le 15 mai 1923, la commune achète le bâtiment (appelé *usine Fontaliran*). En septembre 1923 un budget est voté en vue de procéder à *l'assainissement d'un quartier de la ville, l'embellissement de la Place Carnot et à la canalisation de la Laurence*. Par la suite le moulin est démoli, la retenue est comblée et les marches qui, de la Rue Lafitte, donnent accès à la place sont construites.

Au XV^{ème} siècle on dénombrait cinq moulins sur la rive droite de la commune, des moulins qui produisaient de la farine et, certains, de l'huile de noix.

Le deuxième moulin, le moulin de Bonbarrau (ou Bombaraud, il y a plusieurs orthographes) datait du tout début du XV^{ème} siècle (1404-1405). Il était bâti dans l'un des faubourgs du bourg castral, le barri de Bonbarrau, et était également alimenté par le canal de dérivation de la Laurence déjà cité. Le bâtiment a été modifié (nouvelle façade) avec la construction de la Rue de Juillet, vers 1832. Aujourd'hui, il est devenu un parking privé, situé à l'angle de la Rue de Juillet et de la Rue Eugène Le Roy (voir photo ci-contre).

Nous pouvons citer deux autres moulins sur la Laurence ou son canal de dérivation : le moulin de Mouney et le moulin du Touron. Ils existent encore de nos jours, ce sont des propriétés privées.

Le cinquième, le moulin de St Pierre, était situé sur la rive droite de la Vézère (au lieu-dit St Pierre, pas loin du mini-golf). Il était le seul moulin alimenté par les eaux de la Vézère et, sur un plan de 1696, il est décrit comme étant en ruines. Il était alors la propriété du Marquis de Hautefort.



III - Les Fours :

Ils dateraient de l'époque féodale (XI^{ème} siècle), le principe était le même que pour les moulins. Un four banal permettait au seigneur de s'assurer des revenus réguliers dans la mesure où les habitants étaient obligés de l'utiliser pour cuire leur pain et de payer une redevance. On parle aussi d'un "droit de cuisson du pain". Les utilisateurs devaient donner une bûche ou laisser une part du pain mis à cuire.

A l'origine, par mesure de sécurité, le four était situé dans un petit bâtiment indépendant, à l'écart des habitations. Il y a deux raisons pour cette précaution. Premièrement, dans le bourg, les constructions étaient très serrées, les maisons étaient accolées les unes aux autres et certaines d'entre elles étaient en bois et deuxièmement, les moyens de lutter contre les incendies étaient dérisoires. Il était obligatoire d'utiliser le four banal pour cuire son pain. Seuls quelques gentilshommes avaient l'autorisation de faire construire un four dans leur demeure. Ils pouvaient y faire cuire le pain pour leur consommation personnelle, celle de leurs domestiques et, éventuellement, de leurs métayers. Malgré tout, ce privilège ne les dispensait pas de verser un "droit de cuisson du pain" à leur seigneur.



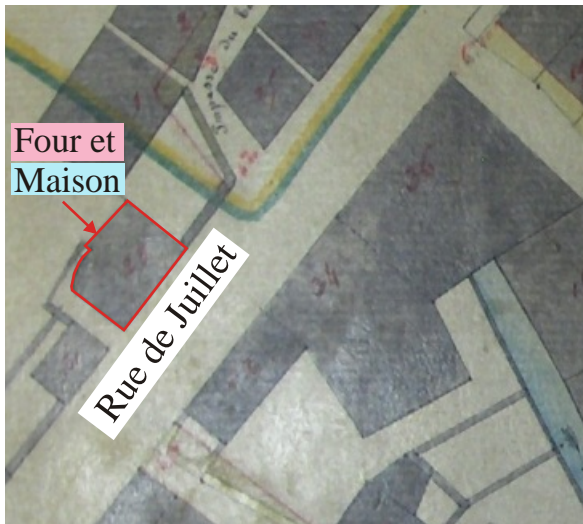
Selon le nombre de villageois qui devaient l'utiliser, le four était allumé une ou deux fois par semaine et chaque famille disposait d'un "temps du four" attribué. Le pain était cuit pour la semaine, parfois pour la quinzaine, ou plus. Au-delà de son rôle utilitaire, le four était un lieu de rencontre et, en hiver, la chaleur qu'il dégageait était très appréciée.

A Montignac, dès 1310, les fours sont confiés aux Frères Mineurs, les religieux installés dans le Couvent des Cordeliers, bâti au XIII^{ème} siècle sur la rive gauche de la Vézère.

Comme pour les moulins, les privilèges des seigneurs sur les fours seront abolis en 1793 mais l'usage des fours collectifs va perdurer jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle.

Sur la rive droite on peut supposer qu'il y avait au moins un four, voire plusieurs, dans la Rue des Fours (actuelle Rue Martel, photo ci-contre) mais nous n'avons pas trouvé d'indications précises sur leurs emplacements.

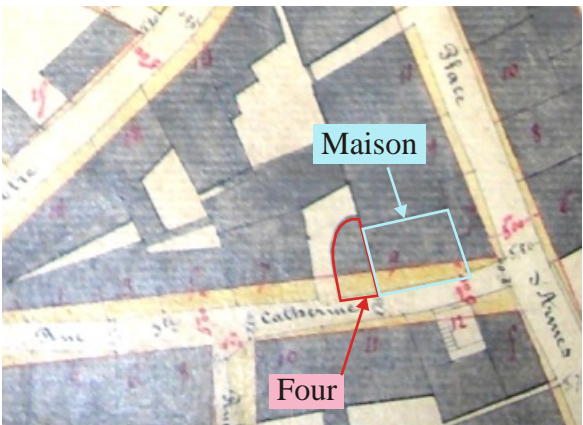
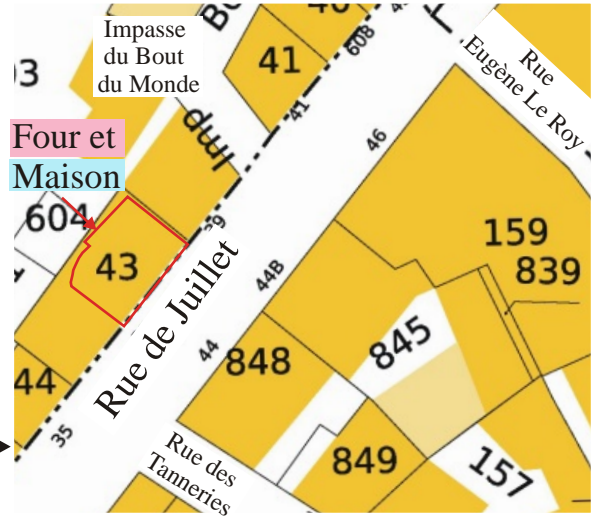
Toujours sur la rive droite le plan de la ville de 1835 montre distinctement trois fours : Rue de Juillet, Rue Ste Catherine et Rue de Versailles.



La maison et le four de la Rue de Juillet en 1835



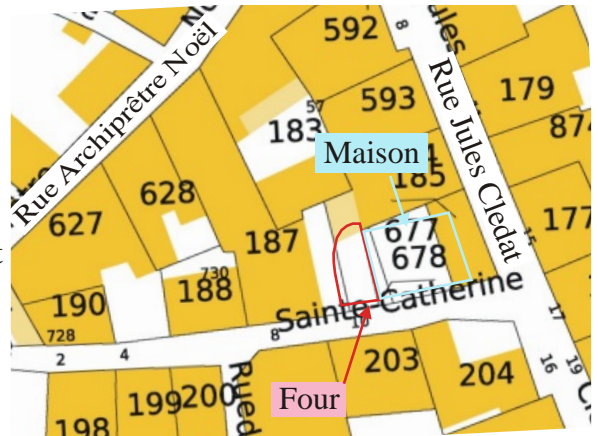
L'emplacement transposé sur le cadastre de 2023



La maison et le four de la Rue Ste Catherine en 1835



L'emplacement transposé sur le cadastre de 2023

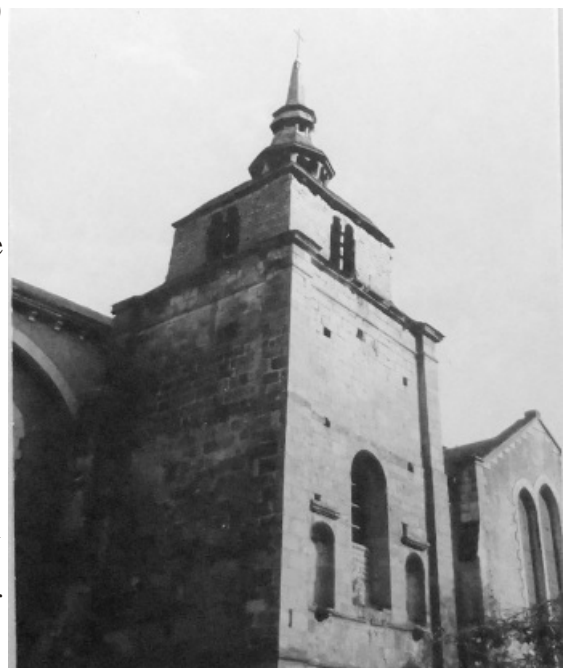


IV - L'Eglise du Plô :

Dés le XIIème siècle, avec le développement du bourg castral protégé par les murs d'enceinte de la forteresse, la nécessité de bâtir une église au centre de la ville s'impose : l'Eglise Sainte-Marie. Cette petite église, mentionnée dès 1153, est donc plus particulièrement destinée aux habitants du bourg. Parce qu'elle est située sur une place (*lou plô*), elle est familièrement appelée "Eglise du Plô". Petit à petit, sa proximité et sa facilité d'accès pour les villageois vont entraîner la désaffection de l'église paroissiale : l'Eglise Saint-Pierre-ès-liens (située au lieu-dit Saint Pierre - d'ou son nom *Saint Pierre hors des murs*). Cette ancienne église "hors des murs" est définitivement abandonnée vers 1730 puis démolie (ses pierres serviront pour la construction du pont de Montgnac 1766-1777).

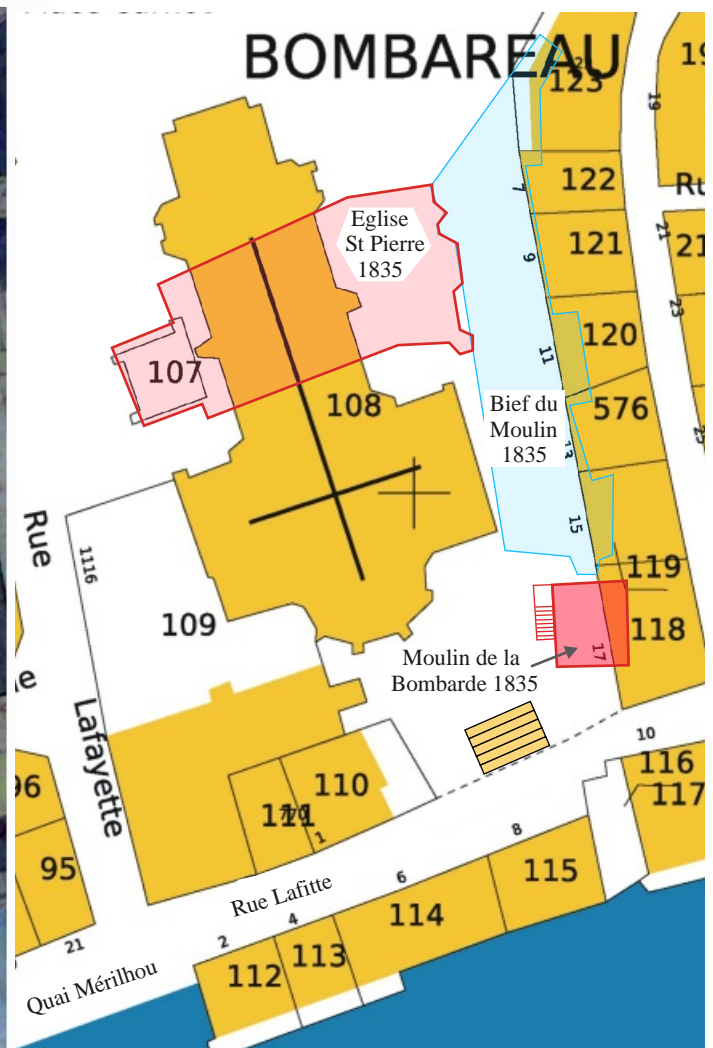
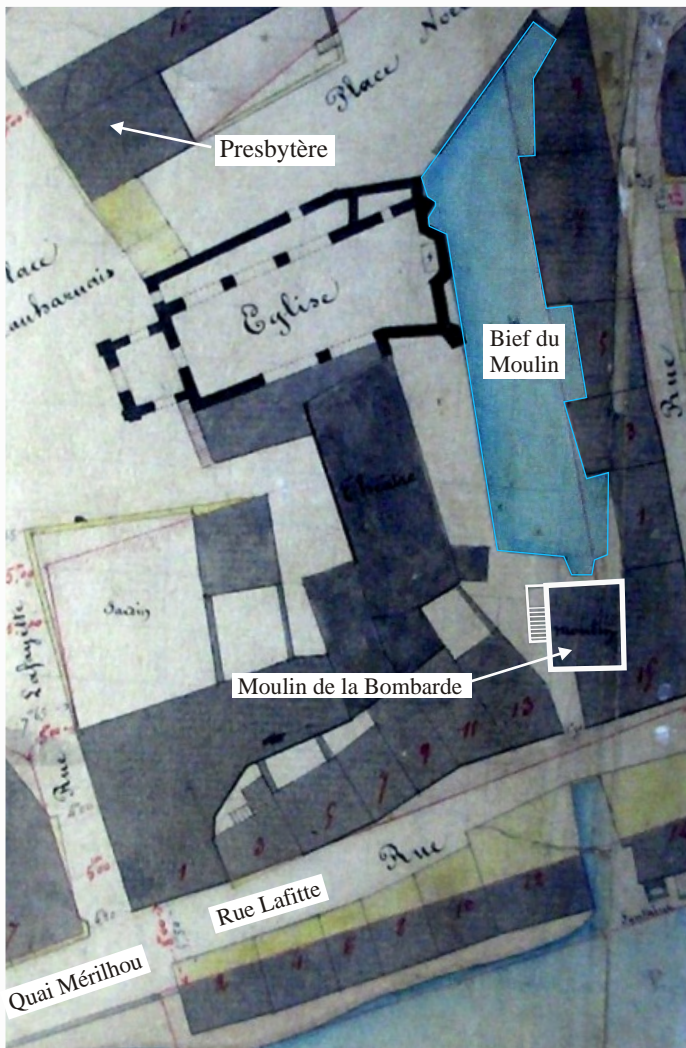
Suite à l'abandon de l'église St Pierre-ès-liens, l'église *du Plô*, mieux située dans le bourg, devient chef-lieu de paroisse et son nom précédent, Sainte-Marie, est remplacé par Saint-Pierre. L'église est agrandie, on lui élève un clocher et elle devient l'église paroissiale. Au fil des ans, l'église va nécessiter de nombreuses interventions : ses murs sont accolés au bief du moulin de la Bombarde et elle est souvent inondée (1.33m d'eau à l'intérieur en 1843 !).

A la fin du XIXème, jugée trop petite pour la population d'alors, trop sombre mais surtout en trop mauvais état pour être réparée, la municipalité se prononce pour sa démolition et la construction d'une nouvelle église sur le même site. Les travaux de démolition de l'église et de sa chapelle débutent en mars 1895 mais, faute de budget suffisant, on garde son clocher - voir photo ci-contre.



La première pierre du nouvel édifice est posée en juillet 1895 et la construction terminée en 1896. Ce nouveau lieu de culte est inauguré lors de la messe de minuit de Noël 1896. La nouvelle église, conforme aux plans dessinés par l'architecte M. Mandin, est plus grande mais elle est aussi orientée différemment. Un espace est également prévu tout autour afin d'accueillir le marché qui, jusque-là, se tenait sur la Place Nationale et sur le pont. Toutes ces modifications entraînent la démolition de plusieurs maisons et de l'ancien presbytère.

En 1933, la municipalité évoque le projet de construction d'un nouveau clocher car le vieux clocher resté en place est en mauvais état et doit être remplacé. Un nouveau clocher est construit en 1935 et pendant une trentaine d'années l'église Saint-Pierre est représentée avec ses deux clochers. L'ancien, devenu dangereux, est finalement démoli en 1967 mais on va conserver le portail, en forme d'ogive, qui avait été classé aux Monuments Historiques en 1942. Ce portail qui se trouvait dans le mur à l'arrière du clocher, était la porte d'entrée de l'ancienne église Sainte-Marie avant la construction du clocher en 1730. Elle est le seul vestige de cette église, familièrement appelée *Eglise du Plô*.



Eglise du Plô, Moulin et bief de la Bombarde 1835

Les mêmes transposés sur le cadastre 2023

V - La Halle :

Cette importante structure, complètement disparue, n'a pas été oubliée. Un dossier entier lui sera prochainement consacré.

Références : Bernard Fournioux, *MONTIGNAC au moyen-âge* ; Abbé Marquay, *Montignac-le-Comte* ; Patrimoine et Inventaire de Nouvelle Aquitaine ; Archives Municipales de Montignac.

Illustrations personnelles : plans, cartes postales et photos.